



CONSIGNES GÉNÉRALES



À votre arrivée, **présentez-vous** à l'accueil et précisez le type de déchets à jeter. Vous devez impérativement **respecter les règles de sécurité** et environnementales de la déchèterie, les **consignes** et les **directives** communiquées par le gardien.



Il est interdit de consommer de l'alcool et des produits stupéfiants. La récupération de déchets dans les bennes est interdite. Il est interdit de fumer (risque d'incendie et d'explosion). Ne pas encombrer les voies, ne pas gêner la circulation. Faites preuves de patience et courtoisie.

Chaque chauffeur ou manutentionnaire de l'Entreprise Extérieure (EE) doit être à jour de ses formations obligatoires et en possession de ses autorisations à jour (permis, FIMO/FCO, ADR, formation au poste, ...). L'Entreprise d'Accueil (EA) pourra à tout moment lui en demander le justificatif

Toute personne extérieure à la déchèterie doit rester à proximité de son véhicule et dans les zones qui lui sont indiquées lors de son arrivée.

CONSIGNES EN CAS D'INCIDENT

INCENDIE : Ne pas stationner devant les moyens de lutte incendie

- d'un véhicule ➔ Dégager, si possible, le véhicule des zones à risque de propagation. Utiliser les moyens de lutte contre l'incendie de votre véhicule ou de la déchèterie sans prendre de risque pour vous-même, si le feu n'est pas maîtrisable ou maîtrisé faire prévenir les secours par le gardien.
- dans une benne ➔ Évacuer la déchèterie (véhicules, transporteurs) et n'y accéder à nouveau qu'après accord du gardien

ACCIDENT CORPOREL :

- Se protéger ➔ Écarter les dangers potentiels (couper les énergies, arrêter les équipements...).
- Protéger / Secourir ➔ Protéger la victime en la mettant en situation de sécurité ➔ Alerter le gardien de la déchèterie ➔ Rester à côté de la victime pour la réconforter en attendant l'arrivée du ou des SST.
- Alerter

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

<input type="checkbox"/> Casque (en bas de quai)	<input type="checkbox"/> Gilet haute visibilité	<input type="checkbox"/> Gants de manutention	<input type="checkbox"/> Chaussures de sécurité montantes

CONSIGNES SPÉCIFIQUES SÉCURITÉ

	RISQUES	MOYENS DE PRÉVENTION
Accès et circulation 	<input checked="" type="checkbox"/> Collision avec des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Circuler à vitesse réduite. Respecter les distances de sécurité entre les véhicules ➤ Respecter le plan de circulation (page2) ➤ Mettre en fonctionnement les Warning et les gyrophares, si le véhicule en est équipé ➤ Stationner au plus près des zones de travail pour ne pas entraver la circulation
	<input checked="" type="checkbox"/> Collision ou renversement de piétons	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Circuler avec prudence, en étant attentif au gardien qui pourraient être en intervention et aux usagers se déplaçant autour des véhicules ou pour aller vider. Si gardien ou usagers présents, les faire s'éloigner de la zone de manœuvres et rester en contact visuel direct avec eux ➤ Vigilance lors de manœuvres, tout particulièrement lors des marches arrière
	<input checked="" type="checkbox"/> Collision ou renversement par des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vigilance aux véhicules en circulation lors des déplacements à pied nécessités pour les besoins de prestation ➤ Ne pas passer derrière un véhicule en manœuvre de marche arrière ; ne pas franchir un balisage mis en place ➤ Si utilisation d'un hayon élévateur ou d'une grue, baliser la zone de déchargement. Vigilance aux déplacements des usagers à proximité du hayon, de la zone d'évolution du transpalette et de la grue
	<input checked="" type="checkbox"/> Chute de plain pied	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vigilance lors de déplacements à pied à l'état du sol, aux déchets pouvant être présents au sol, aux rails de guidage des bennes et/ou des compacteurs ➤ Nettoyer la zone d'intervention si des déchets sont tombés au sol. Demander pelle et balai au gardien
	<input checked="" type="checkbox"/> Glissade	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vigilance dans les déplacements près des bornes à huile (notamment lors de la connexion du raccord de pompage) et des emplacements de dépose des déchets ménagers spéciaux (produits dangereux). Si plaque de produit présente, en informer le gardien
Déchargement / vidage 	<input checked="" type="checkbox"/> Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne pas monter sur la butée de quai pour les bennes non équipées de garde-corps ➤ Ne pas monter sur les garde-corps, ne pas les escalader ou les franchir ➤ Ne pas monter dans les remorques ou dans les bennes pour vider les déchets ➤ Le vidage des déchets dans les bennes doit s'effectuer en ayant les pieds au sol ➤ Si le vidage nécessite l'ouverture de barrières, ces dernières ne seront manœuvrées que par le gardien
	<input checked="" type="checkbox"/> Projections	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si un quai est fermé, ne pas décharger de déchets c'est qu'une intervention est en cours ou que la benne est pleine.
Échange de bennes / compacteurs 	<input checked="" type="checkbox"/> Dégradation de matériel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer le gardien de déchèterie de l'emplacement de la benne qui va être échangée afin que le gardien ferme le quai de cette dernière, depuis le haut de quai. ➤ La benne sera retirée en prenant les précautions d'usage afin de ne pas dégrader les sécurisations du haut de quai et les butées de bennes (bastaings) ➤ Lors de la mise en place de la nouvelle benne, manœuvrer à vitesse réduite afin de ne pas dégrader les butées et les sécurisations de haut de quai
	<input checked="" type="checkbox"/> Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Interdiction formelle de monter sur ou dans la benne pour ranger ou égaliser les déchets. Si nécessaire le faire depuis le haut du quai, au moyen d'un outil (perche ou autre)
	<input checked="" type="checkbox"/> Chute d'objet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bâcher et débâcher benne au sol, homme et pieds au sol (en cas de problème de bâchage appeler son n+1)
	<input checked="" type="checkbox"/> Projections	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Port du casque obligatoire en bas de quai. Des usagers pourraient jeter des déchets, malgré la fermeture de la benne en haut de quai ➤ Si un compactage de déchet est en cours, ne pas s'approcher de la benne en cours de compactage. Attendre la fin de l'opération pour s'approcher de la benne ; ne pas franchir un balisage mis en place
Si le bâchage est réalisé à l'extérieur de la déchèterie, il sera réalisé dans les mêmes conditions et un balisage sera mis en place		
Enlèvement de déchets ou Échanges de colonnes 	<input checked="" type="checkbox"/> Collision de véhicules ou de piétons	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stationner au plus près de la zone de chargement ➤ Baliser suffisamment large autour du véhicule
	<input checked="" type="checkbox"/> Renversement du véhicule (camion grue)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Béquiller le véhicule lors de l'utilisation de la grue auxiliaire et pendant la manutention des colonnes. Déployer la totalité des béquilles
	<input checked="" type="checkbox"/> Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vigilance lors des déplacements sur le hayon élévateur ➤ Manœuvrer les transpalettes avec prudence sur le hayon afin de ne pas se faire embarquer en cas de chute du hayon de ce dernier. Ne pas retenir un transpalette en équilibre instable, en train de chuter du hayon.
	<input checked="" type="checkbox"/> Chute d'objet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si utilisation d'un hayon élévateur, baliser la zone d'intervention et de mouvement du hayon en prenant en compte la zone de chute éventuelle d'un transpalette du hayon en position haute ➤ Si utilisation d'une grue auxiliaire de déchargement, baliser la zone de giration de la grue
CONSIGNES ENVIRONNEMENTALES		
	<input checked="" type="checkbox"/> Pollution de l'air / Bruit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Après toute opération, nettoyez la zone avec les moyens dont vous disposez (balai,...) ou ceux mis à votre disposition ➤ Conduire calmement et respecter les limitations de vitesse ➤ Limiter les consommations d'énergie : adopter l'éco-conduite en ne laissant pas tourner les moteurs inutilement ➤ Signaler toute fuite (air, gaz, eau)
	<input checked="" type="checkbox"/> Pollution de l'eau et/ou du sol (fuite, déversement)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contenir la pollution (absorbant, balai,...) ➤ Prévenir le gardien de déchèterie ou un responsable ➤ Nettoyer la zone avec les moyens mis à votre disposition
<input checked="" type="checkbox"/> Envols		

ÉMARGEMENT OBLIGATOIRE

APPORTEUR / TRANSPORTEUR			DÉCHÈTERIE	
NOM ENTREPRISE et INTERVENANT	NOMBRE personnes entrantes	SIGNATURE	DATE	NOM DE LA DÉCHÈTERIE



PLAN DE CIRCULATION / ZONES À RISQUES SPÉCIFIQUES / MATIÈRES ACCEPTÉES

